



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 15 septembre 2014

Présents : Sylviane NOEL, Christian HENON, Emmanuel PRICOT, Alain ROUX, Serge BOCQUET, Emmanuelle DALLA COSTA, Jérôme GAY, Marjorie GUFFON-LOOS, Virginie JEAN, Vincent MASSARIA, Patrick MOLENE.

Ouverture du conseil municipal : 19h15

Secrétaire de séance : Virginie JEAN

### **ORDRE DU JOUR :**

1. **Dates d'ouverture et fermeture de la station de ski pour la saison 2014-2015 :**  
Le conseil municipal décide à l'unanimité que la station de ski sera ouverte du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 08 mars 2015 avec possibilité de prolongation d'ouverture le week-end au delà de cette période sur nouvelle délibération du conseil municipal.
2. **Tarifs des boissons et produits vendus au foyer :**  
Les tarifs des produits vendus au foyer restent globalement inchangés par rapport à l'an dernier, à l'exception de quelques ajustements tarifaires mineurs. Ces tarifs sont librement consultables en mairie.
3. **Tarifs des locations, achat et perte ou bris de matériel pour le ski saison 2014-2015 :** Les tarifs de la saison précédente sont maintenus par le conseil municipal.
4. **Tarifs des forfaits ski pour la saison 2014-2015 :** Le tarif des forfaits saison reste inchangé. La date limite pour bénéficier du tarif promotionnel est fixée au dimanche 11 janvier 2015. De nouveaux forfaits sont créés : - Fil Neige à 2€ (pour les enfants à partir de 3 ans, il est rappelé à cette occasion que les accompagnants sont tenus de régler leur propre forfait) - forfait demi-journée enfant à 5€50 (Le forfait demi-journée adulte à partir de 12H30 est quant à lui fixé à 8€50). - forfait journée groupe (à partir de 10 personnes) à 8€50 pour la journée adulte et 5€50 pour les enfants - forfaits semaine adulte et enfant : la sixième journée est gratuite.  
Un accord de principe du conseil municipal a été donné pour la participation au projet de l'office de tourisme de Cluses de vente de contremarque de forfaits pour les stations de Romme, Le Reposoir et Mont Saxonnex aux tarifs fixés par les stations comprenant un forfait journée gratuit dans les deux autres stations ainsi qu'une entrée à la patinoire de Cluses et au Musée du décolletage .
5. **Tarifs secours des pistes :** Le conseil municipal est en attente des tarifs ATS, la délibération sera prise ultérieurement.
6. **Modification de la convention SEA :** le devis initial pour les travaux du Pare ayant été revu à la baisse, une nouvelle convention sera signée avec la Société d'Economie Alpestre.



7. **Election des représentants locaux auprès du SIVOM et de la communauté de commune** : Dans un souci de simplification des démarches les communes seront représentées par deux délégués qui seront pour la commune de Nancy, Sylviane NOEL et Christian HENON (titulaires) et Marjorie GUFFON LOOS et Vincent MASSARIA (suppléants). Vote à l'unanimité.
8. **Délibérations budgétaires modificatives** : Suite au vote du budget primitif en mars dernier, la Sous-préfecture a formulé quelques remarques s'agissant d'erreurs d'imputations budgétaires, nécessitant de prendre des délibérations budgétaires modificatives pour l'ensemble des budgets. Ces jeux d'écriture n'influent pas sur les finances de la Commune (s'agissant de mouvements comptables internes), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces délibérations. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie.
9. **Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement pour la SEMCODA** : Cette exonération étant prévue dans le bail emphytéotique signé avec la SEMCODA, elle est approuvée par le conseil municipal.
10. **Taxe communale sur les consommations finales d'électricité** : suite à l'évolution législative, le conseil municipal approuve à l'unanimité le reversement par le SYANE d'une fraction de la somme de la taxe communale sur la consommation d'électricité.
11. **Validation de la convention avec le Conseil Général de mise à disposition d'une secrétaire de mairie itinérante** : Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de faire appel aux services d'une secrétaire de Mairie itinérante pour quelques heures en vue d'assurer la formation de notre nouvelle secrétaire de Mairie, Marie GOUTALAND ainsi que faire face à un surcroît de travail. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.
12. **Changement temporaire d'affectation de Mme BOCQUET**, suite au changement de poste de Mme Isabelle TESSIER, Mme Katia Bocquet occupera temporairement un poste à la garderie en attendant le retour de Mme CARLIER.
13. **Opération broyage déchets verts sur Nancy sur Cluses** : La communauté de commune propose une opération de broyage des déchets verts pour laquelle elle a mandaté la société Alvéole qui pourrait intervenir sur Nancy en semaine 44. Un chantier mobile se déplacera gratuitement sur la commune de Nancy sur Cluses sur des zones de broyage afin que les particuliers préalablement inscrits puissent y apporter leurs déchets de bois à broyer. Les habitants du village seront informés par voie d'affichage des modalités de cette opération. Le conseil municipal a retenu cette proposition à 10 voix pour et une abstention.
14. **Achat du terrain sur lequel se trouve l'émetteur TDF** : TDF a sollicité la commune pour racheter le terrain sur lequel se trouve l'émetteur au lieu-dit « Vivant Nord – Rocher Huant » ; ce terrain rapportant des revenus réguliers à la commune (redevance d'installations radioélectriques), le conseil municipal a rejeté à l'unanimité la demande.
15. **Election d'un membre pour représenter au sein du comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial Fier Aravis** : Alain ROUX est élu à l'unanimité.



## 16. Questions diverses :

### - Commission bois et agriculture

Un nouveau garde forestier prendra ses fonctions sur Nancy prochainement : M COMMAND.

Les travaux du Pare (broyage et abatage) reprennent semaine 39.

Le fayard du bord de route avant le chemin de Méry sera utilisé par le comité des fêtes. Sur l'alpage de Vormy, les travaux ont bien avancé, la salle à vivre est achevée, la salle de fabrique a été doublée. Reste quelques travaux carrelage, dalles de plafond...). Madame le Maire tient à remercier très chaleureusement les nombreux bénévoles qui se sont investis sur ce chantier, sous la houlette de Alain ROUX et Christian HENON.

La FRAPNA a été contactée concernant les plantes invasives sur le territoire de la commune (Berce du caucase, Balsamine...), le conseil municipal attend leurs recommandations.

### - Commission bâtiment

Alimentation électrique la Chavanne de Vormy : une étude a été réalisée pour l'installation de panneaux photovoltaïques auprès du SYANE pour un montant d'environ 42000 € avec une subvention SYANE à hauteur de 80 %, soit un coût d'environ 8000 € à charge pour la commune avec un contrat d'entretien ERDF d'un montant de 370€ par an. La création d'un bâtiment annexe à but pastoral est à l'étude et nécessite l'intervention d'un architecte.

Les travaux des appartements situés au dessus de la mairie ont été réceptionnés (il demeure encore le balcon et les portes d'entrée). Leur mise en location fera l'objet d'une délibération du conseil municipal ultérieurement.

En ce qui concerne la maison forestière des devis sont en cours pour le drainage, les menuiseries et radiateurs.

Des travaux de maçonnerie seront réalisés à partir de la semaine 38 sur différents bâtiments communaux (mur de l'église, cimetière, escalier de la cure, mairie).

### - Commission tourisme d'été- communication

Les tables de pique-nique ont été réceptionnées, deux sont installées, l'une aux Vuardes, l'autre à côté du grenier de la Frasse. Trois autres le seront après réalisation d'un socle béton, au Pare, à la Croix, à la Fley.

Une variante du GR est en cours de réalisation, certains passages sont à revoir, la question sera abordée en commission tourisme.

Bilan de la saison estivale : La page Facebook® créée en janvier a un bon impact, la brochure été 2014 a également bien fonctionné, de même que la brochure intercommunale. Les visites guidées ont eu un certain succès (32 personnes), avec un nombre plus important de visiteurs pour la visite organisée sur Romme. Malgré une météo défavorable, le point info tourisme a reçu en moyenne 5 personnes par jour d'ouverture avec des pointes à 40 personnes.

Le retour concernant les expositions organisées au foyer de Romme est positif.

En clôture de saison un concours photo a été organisé sur le thème lacs et rivières de Haute Savoie.

Un projet touristique été 2015 : « la culture s'emmontagne », projet à vocation culturelle, est porté à ce jour par le CDDRA : une réunion avec les associations de la



commune a eu lieu récemment : plusieurs ont montré leur intérêt pour participer à ce projet.

D'autres projets touristiques à portée départementale ou intercommunale pourraient être montés dans le cadre du plan tourisme 2013-2022 organisé par le Conseil général. Un poste à mi-temps d'agent de développement touristique est à pouvoir suite au départ de Céline Bouton, guide du patrimoine, depuis le 10 septembre dernier.

- **Commission ski**

La commission est en attente d'un devis de la société Ski Clinic concernant la rénovation des skis du foyer.

Un devis pour un montant de 507€ a été réalisé et validé par le conseil municipal pour la remise en état des vérins de la dameuse.

Suite à la grande visite du télésiège des Courbes, des travaux de mise en conformité des haubans sont nécessaires ; le devis s'élève à 2000€.

Des devis sont à l'étude concernant le filet de protection de la combe de la Cavé.

- **Commission enfance et jeunesse**

La mise en place des TAP suite à la réforme des rythmes scolaires s'est bien déroulée. Un premier point sera fait à l'issue des 7 premières semaines.

L'équipe enseignante est inchangée mais un des professeurs des écoles a réduit son temps de travail à 50%.

La société ELIOR qui assure la fourniture des repas de la garderie a fait part de son souhait de ne plus assurer la livraison de ces repas, par manque de rentabilité. La Commune du Reposeir est également dans le même cas. Une réunion aura lieu prochainement avec ELIOR pour tenter de trouver un compromis.

- **Commission voirie assainissement**

Des devis sont en attentes concernant les travaux devant la mairie, le chemin de Crénedon et les travaux aux moulins (grille pour réception des eaux pluviales).

La commune est en attente de la réponse de la 2CCAM pour le diagnostic réseau.

Eclairage public : La coupure du courant plus tôt le matin et l'allumage plus tard le soir ont été mis en place.

Un diagnostic éclairage public sera réalisé fin octobre.

Une réunion a été organisée début septembre par le SYANE concernant l'installation de la fibre optique. Deux phases sont prévues, la commune serait concernée à échéance de 15 à 20 ans. L'enfouissement du réseau électrique serait à prévoir à la Frasse en même temps que les travaux d'assainissement.

Fin de séance à 00h10